

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet		Mise en œuvre de l'étude sectorielle multipartenaires au Sentier – Etape 2	
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)		Augmentation de l'attractivité des régions	
Porteur de projet		Commune du Chenit, Le Sentier	
Résumé du projet et principaux résultats attendus		<p>Ce projet est porté par la Commune du Chenit qui accueille, sur un site appelé « Chez le Maître », l'hôpital de la Vallée de Joux, l'Ecole technique de la Vallée de Joux et l'établissement scolaire primaire et secondaire.</p> <p>Ces trois structures (75'000 m2) qui offrent 315 emplois présentent un besoin d'étendre leurs prestations de service public. Des développements d'emplois sont prévus.</p> <p>Une étude sectorielle a été entreprise afin d'établir les enjeux et possibilités de définir un projet coordonné entre tous les acteurs en matière d'aménagement du territoire, de mobilité et stationnement et d'équipements et de prestations offertes.</p> <p>La commune va engager la deuxième étape avec un mandat confié à BAMO afin de coordonner les aspects communs dans le développement de leurs projets respectifs, afin de garantir que les synergies identifiées dans l'étude initiale soient valorisées au mieux.</p>	
Coût total du projet : CHF 149'000.- / Montant de l'aide financière : CHF 74'500.-			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
ADNV	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.